Zeitschrift: Revue suisse de numismatique = Schweizerische numismatische

Rundschau

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique = Schweizerische Numismatische

Gesellschaft

Band: 3 (1893)

Rubrik: Questions et réponses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

QUESTIONS ET RÉPONSES

A. — QUESTIONS

- N° 23. Prix de tir donné par Guill. Gaudemar. Un de nos collègues pourrait-il me renseigner sur le personnage que fait connaître la médaille suivante et sur la médaille elle-même, qui est gravée au burin :
 - ♣ DONNÉ ♠ PAR ♠ GUILLAUME ♠ GAUDEMAR 1753 ♣ Un soleil à rayons droits et flamboyants.
- R.: Deux mousquets en sautoir, sommés d'une couronne de comte et flanqués de deux palmes nouées par un ruban.

Diam.: 0,035 avec un rebord soudé. Bélière. Argent doré.

Il s'agit évidemment d'un prix de tir, mais d'où ?

H. C.

* * *

- N° 24. Médaille lucernoise. En six lignes, dans une couronne de laurier : S. | FRANC · XA | VERIUS | CANTONIS | LVCERN. | PATRONVS Les extrémités des deux branches de la couronne se recourbent pour former une couronne plus petite dans laquelle on voit le monogramme : HS Au bas : 1654 et un écu aux armes de Lucerne.
- R.: Saint François-Xavier en adoration devant la Sainte Vierge portant l'Enfant, qui apparaît dans le ciel. Au fond vue de Lucerne.

Médaille ovale. Dimensions : 0,032 de hauteur sur 0,075 de largeur. Bélière. Argent.

Un de nos collègues de Lucerne pourrait-il donner quelques renseignements sur cette médaille, peu connue paraît-il?

C.

* * *

N° 25. Numismatique des fêtes franco-russes. — Quelqu'un a-t-il rassemblé la numismatique des fètes franco-russes de Toulon et Paris? On a frappé à cette occasion un nombre considérable de médailles plus ou moins artistiques et dans la plupart des villes de France; ont-elles été décrites quelque part? Si non, ne seraitil pas intéressant de le faire?

Z.

B. – RÉPONSES

N° 15. Antoine de Rothkirsch, évêque Paphrusis.— La famille de Rothkirch en Silésie porte: D'or à trois têtes d'aigle de sable, becquées et couronnées d'or, languées de gueules.— Paphensis m'est inconnu; s'agirait-il d'un évêque in partibus de Paphos, en Chypre? Je donne cette idée pour ce qu'elle vaut.

L. Q.

* *

N° 18. Jeton à déterminer. — Le jeton en question appartient à la famille Bailleul de Lesdain, en Artois; il est décrit par Dugniolle sous le n° 1713. Les armes de Bailleul sont : d'argent à la bande de gueules.

L. Q.

* * *

N° 19. Jeton de 1619 à déterminer. — Ce jeton, qui porte la légende et les armes des comtes d'Estaing : d'azur à trois fleurs-de-lis d'or, et au chef du même, appartient à Joachim d'Estaing, évêque de Clermont-Ferrand en 1614, mort en 1650.

A ce sujet, je vous signale une erreur fréquemment répétée dans les catalogues français. On classe à Rodez le jeton de d'Estaing, de 1653, portant le même droit que le jeton de 1619, et ayant au revers un évêque bénissant, avec la légende : S. FRANCISCVS DESTAING EP. RVTHENENSIS. A cette date, il n'y avait pas à Rodez d'évêque du nom de d'Estaing, et ce jeton appartient à *Louis* d'Estaing, frère de Joachim dont il vient d'être parlé, et qui lui succéda à l'évêché de Clermont en 1650; il mourut en 1664.

Le revers, cause de la confusion, rappelle le souvenir d'un illustre membre de cette famille : *François* d'Estaing, évêque de Rodez en 1501 et mort en odeur de sainteté le 1^{er} novembre 1529.

N° 21. Numismate, numismatiste, avers, droit, recto, face. — Pour les termes numismatiste et droit, voir dans le Monthly Numismatic Circular de MM. Spink & Son, n° 7 de juin, la lettre de M. de Longpérier, où l'illustre savant donnait, en 1877, les raisons qui doivent faire adopter ces deux mots.

L. Q.

Id. — Les archéologues français continuent à faire le procès du mot numismate. M. Deloche a adressé à M. A. de Barthélemy une lettre qui a été publiée par la Revue numismatique (1893, p. 411), dans laquelle il reproduit une missive d'Adrien de Longpérier à M. Boutkowski-Glinka sur l'usage abusif des mots numismate et avers.

Voici un fragment de la lettre de A. de Longpérier: « Avers est la « traduction exacte du mot allemand Rückseite. Les archéologues « qui, comme l'illustre Eckhel, écrivent en bon latin, emploient l'ex- « pression aversa pars pour exprimer notre mot revers. L'ancien « mot français droit, pour dire la face opposée au revers, est toujours « en usage, et il n'y a aucune raison pour lui substituer le mot avers, « qui a le sens contraire. Le mot anglais obvers serait le plus régulier « pour remplacer le mot vicieux avers.

« Il en est de même en ce qui concerne le mot numismate, qu'il faut, une fois pour toutes, remplacer par le mot numismatiste, car « le mot numismate est un substantif simple au premier degré, qui « représente numismata, monnaies. Numismatiste offre, en plus, un « suffixe d'agent, comme artiste, légiste, linguiste; c'est un substantif « au second degré, qui rend parfaitement le rôle de l'homme qui traite « des monnaies. »

Les raisons de l'illustre archéologue sont excellentes, et, en ce qui concerne le mot avers, elles ne sauraient être discutées. Quant au mot numismatiste, pour lequel de Saulcy et Cartier ont combattu il y a bientôt un demi-siècle, et plus récemment MM. Deloche, de Barthélemy (¹) et Boutkowski, il sera plus difficile de le faire adopter par tous; quelle que soit la solidité des arguments développés en sa faveur, ce mot est trop long et, nous l'avons entendu dire à des bouches plus autorisées que la nôtre, il n'a pas l'apparence sérieuse du mot numismate.

M.

⁽¹⁾ Bibliotheque de l'Ecole des chartes, 1893, p. 586.